

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean Monnet - GRETA - CFA de la Loire - BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Jean Monnet - GRETA - CFA de la Loire - BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat - en apprentissage (36929)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jean Monnet - GRETA - CFA de la Loire - BTS - Production - Systèmes constructifs bois et habitat - en apprentissage (36929)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	88	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins scolaires	Notes des bulletins de 1ère et terminale	Important
	Notes anticipées au bac	Notes anticipées obtenues	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Participation et implication	Avis de l'établissement d'origine	Important
Savoir-être	Participation et implication	Investissement et contribution dans le groupe classe - Appréciations des bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	Projet de formation motivé intégré dans la candidature - Motivations mises en avant	Essentiel
	Cohérence du projet	Cohérence du parcours de formation et du projet affiché dans la lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Activités et centres d'intérêt extrascolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Etude par équipe pédagogique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien suivre les consignes.

Signature :

Nicolas BOURGEOIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean

Monnet - GRETA - CFA de la Loire